**BOD/2013/07 DOC 02 v.2**
**Réunion du Conseil d'administration**
**Par audioconférence**
**23Juillet 2013**

# RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA GOUVERNANCE: RECOMMANDATIONS POUR LE PROCESSUS D'IDENTIFICATION D'UN PRÉSIDENT PAR INTERIM DU CONSEIL D'ADMINISTRATON

**Pour Décision**

## 1. OBJET

Ce document a pour objectif de solliciter auprès du Conseil d'administration l'approbation des recommandations du Groupe de Travail sur la Gouvernance relatives au processus d'identification et de nomination du Président par intérim du Conseil d'Administration.

## 2. RECOMMENDATION

Le Comité de Travail sur la Gouvernance demande au Conseil d'administration d'approuver les décisions suivantes:

**BOD/2013/07-02—Processus de d'identification du Président par intérim du Conseil d'Administration:** Le Conseil d'administration approuve le processus de d'identification du Président par intérim du Conseil d'administration comme prévu par BOD/2013/07 DOC 02, v.2.

## 3. CONTEXTE

3.1 Lors de la réunion par conférence téléphonique du Conseil d'administration (Le "Conseil") tenue le 15 juillet 2013, la Présidente du Conseil, Madame Carol Bellamy, a annoncé son intention de mettre fin à ses fonctions à partir du 19 juillet 2013. Cette annonce a été suivie d'un message écrit au Conseil.

3.2 Le Président du Groupe de Travail sur la Gouvernance ("GTG"), Mr. Peter Colenso a annoncé au cours de la réunion que compte tenu de la démission du Président, il était impératif de mettre en place un processus permettant d'identifier et de nommer

un Président par intérim dans les meilleurs délais. Il a également recommandé que le GTG organise une réunion le 17 juillet 2013 en vue de faire des recommandations au Conseil sur les prochaines étapes à discuter au Conseil au cours d'une conférence téléphonique qui aurait lieu au début de la semaine prochaine. Le 16 juillet 2013, le Président du GTG a envoyé un message au Conseil indiquant que ladite réunion aurait lieu le 23 juillet 2013.

3.3 Le GTG s'est réuni le 17 juillet 2013 pour discuter entre autres, du processus d'identification du Président par intérim du Conseil d'administration. Au cours de ces discussions, les Administrateurs ont examiné le document sur les rôles et responsabilités attendus du Président par intérim pendant la période du 1 août au 31 décembre 2013, période après laquelle le nouveau Président du Conseil est censé prendre ses fonctions.

3.4 Le GTG a convenu de faire tous les efforts pour accélérer la recherche d'un nouveau (non provisoire) Président du Conseil et a noté que le soutien de la Commission dans l'identification des candidats est essentiel.

## 4. RECOMMENDATIONS DU GWG

4.1 Le GTG fait les recommandations suivantes:

**a.** **Timing**: Le Président par intérim devrait être identifié le plus rapidement possible, compte tenu du volume important de travail important à accomplir dans un proche avenir qui nécessitera sa participation.

**b.** **Transparence**: Le processus devrait être basé sur un appel à candidature ouvert à tous les membres du Conseil d'administration et l'opportunité de vote ouverte à tous les membres du Conseil.

**c.** **Critères**: Etant donné que le Président par intérim devra être immédiatement opérationnel, l'appel à candidature devrait être limité aux candidats qui sont:

- Des membres actuels du Conseil d'administration et leurs suppléants
- Disponibles à accomplir les tâches "obligatoires", et de manière idéale, les tâches souhaitées figurant en **Annexe 1.**

Pour être considérées comme valide, les candidatures doivent indiquer le soutien d'une autre membre du conseil d'administration, avec l'accord du candidat.

**d.** **Approbation par le Conseil**: Dans le cas où il y aurait plus d'un candidat, l'approbation du Conseil devrait être soumise à un vote confidentiel qui sera géré par le Secrétariat. Le candidat qui obtient le plus grand nombre de votes positifs sera déclaré vainqueur par le Conseil d'administration et sa nomination sera annoncée au Conseil par le Secrétariat. Les abstentions ne seront pas prises en compte.

4.2 Le calendrier recommandé pour ce processus est comme suit:

(1) **Le 23 juillet 2013**: se tiendra la conférence téléphonique du Conseil pour discuter et approuver le processus. Si le quorum de participation n'est pas atteint, le document incorporant les observations reçus des membres du Conseil sera envoyé au Conseil d'administration pour un vote de non-objection qui aura lieu au plus tard le 26 juillet 2013 via e-mail. Dans le cas où il y aurait une objection, une autre conférence téléphonique sera programmée.

(2) Le **29 juillet ou le 2 août 2013:** Après l'approbation du processus, un appel à candidature sera envoyé aux membres du Conseil avec un délai de quatre jours ouvrables (soit le 29 juillet 2013 (si le processus est approuvé le 23 juillet) soit le 2 août (si le processus est approuvé le 26 juillet)).

(3) Processus de vote:

- S'il n'y a qu'un seul candidat, la sélection sera approuvée par acclamation et un message sera envoyé en conséquence au Conseil par le Secrétariat.
- S'il ya plus d'un candidat, le Secrétariat enverra au Conseil la liste des candidats avec une brève déclaration écrite de chacun des candidats à propos de leur intérêt et leurs qualifications pour le rôle. Le Secrétariat sollicitera que des votes confidentiels dans un délai d'une semaine. Chaque membre du Conseil aura une voix et le candidat retenu sera choisi conformément au paragraphe 4.1. d. ci-dessus.

L'entrée en vigueur de la nomination du président par intérim sera immédiate après la notification des résultats par le Secrétariat et son mandat se poursuivra jusqu'à l'approbation de la nomination de son successeur par le Conseil d'administration au cours de la réunion du novembre 2013.

**Annexe 1: Rôles et Responsabilités du Président par intérim**

**<u>Obligatoires</u>:**

Présider toutes les réunions du Conseil d'administration, notamment:

- Potentielle réunion par audioconférence en septembre 2013 concernant l'évaluation externe et les requêtes accélérées de fonds
- Réunion en Présidentiel du Conseil d'administration du 17 au 19 Novembre 2013 (Addis Abeba, Ethiopie)

  ➔ Ceci comprend l'approbation des messages de convocation et l'ordre du jour des réunions du Conseil, et tous les documents d'information et les décisions du Conseil. L'ordre du jour pour les réunions en Présidentiel du Conseil sera circulé pour commentaires aux membres du Conseil, lesdits commentaire devront être intégrés dans l'ordre du jour final..

**<u>Désirés:</u>**

- Assister à la réunion du GTG (du 5 au 6 septembre 2013) à Washington DC et les réunions ultérieures par audioconférence.

- Assister aux réunions du Comité Consultatif d'orientation financière, notamment:

  - L'audio conférence potentielle en août/septembre 2013 sur les requêtes accélérées de financement et l'évaluation indépendante.

  - séance face-face (semaine du 14 octobre 2013, 3-4 jours à Washington DC)

-Rôle de représentation: notamment assister aux évènements hebdomadaires de l'Assemblée Générale des Nations Unies (semaine du 23 septembre 2013) ainsi qu'à d'autres réunions pour la planification de la reconstitution des ressources du GPE (identification des champions, etc..)

-recevoir et répondre aux questions relatives à la participation au Conseil et à d'autres questions de procédure de la part des membres du Conseil.

- Caisse de résonance pour le GTG, les Bureaux du FAC et CEO

- Caisses de résonance sur les questions relatives aux pays d'accueil

- Les questions ad hoc relatives à l'organisation des réunions en Présidentiel du Conseil d'administration (y compris les réunions préliminaires dans les pays).

- Potentielles visites des pays (pays en développement et bailleurs de fonds)

- Servir de représentant du GPE pour le Premier Comité d'orientation sur l'Education mondiale et le Task Force sur les mesures de l'apprentissage

-Orienter le nouveau Président